

de travail et de la péjoration de nos conditions et que nos acquis le sont à vie... Que nenni! Durant ces douze dernières années, nous avons eu le privilège d'avoir à la tête de la DIP un directeur à l'écoute des enseignants, ceci n'a pourtant pas évité les mesures d'économies drastiques.

Certes, actuellement nous sommes bien mieux lotis que nos camarades neuchâtois, par exemple... mais pour combien de temps!?

Que reste-t-il de l'esprit solidaire, du sentiment d'appartenance? La satisfaction de lutter ensemble n'existe donc plus?

Le syndicat a besoin de tous pour l'amélioration du statut des enseignants, or c'est grâce à tous les cotisants que le syndicat peut vivre!

Que ceux qui, non syndiqués, profitent des retombées du syndicat se posent la question de la justesse de leur comportement.

J'espère sincèrement que la ou le successeur de Monsieur Pulver aura la même écoute et la même capacité à comprendre les besoins de l'école et des enseignants et qu'elle ou il y répondra.

Je formule le vœu que bon nombre de collègues prendront conscience de l'importance du syndicat et que le SEFB recevra de nombreuses adhésions. J'y crois!

Sinon ce sera au syndicat de prévoir un plan d'économies drastiques pour survivre!

2. Le mot du secrétaire

Le SEFB serait-il déjà en voie d'extinction après moins d'une année d'existence? A-t-il commis une erreur de communication ou s'est-il fourvoyé dans un dossier particulier?

Comment le savoir lorsque les membres du syndicat restent muets! Une citation dit que le désintérêt est la graine de l'oubli! Faut-il dès lors se faire oublier pour se faire remarquer?



Alain Jobé, secrétaire syndical

Personnellement, j'ai une nouvelle fois vécu une année syndicale forte et intense en m'impliquant généreusement dans les différents dossiers qui se sont présentés, mais ressens également une amertume certaine de ne pas savoir si les décisions prises par le syndicat ont l'aval des enseignants ou du moins des membres de ce dernier. Excepté quelques retours positifs et une poignée de demandes d'adhésion, comment faut-il considérer les successives décisions de résiliation qui s'ajoutent à celles plus compréhensibles des départs à la retraite? Quoi qu'il en soit, les rentrées d'argent se réduisent de plus en plus.

Le salut viendra-t-il d'un rapprochement avec Formation Berne ou vivrons-nous prochainement un enterrement de première? En tous les cas, financièrement parlant, la situation n'en est plus au stade de l'avertissement: il s'agit d'une urgence réelle. J'en veux pour preuve le fait inacceptable que le caissier n'arrive plus à payer certaines factures et qu'il a l'incroyable bonté d'avoir parfois avancé de son propre argent pour les frais du syndicat.

NB: j'ai longuement hésité à laisser ce chapitre vide afin de montrer symboliquement mon désarroi face à cette situation, mais par respect pour les quelques personnes qui le liront et qui s'engagent à leur façon, j'ai préféré jouer la transparence et la communication!

3. Le rapport du CC (AJ, PG, JS)

Le Comité central a siégé 9 fois dans les locaux de Champ Pention 12, à Bévillard. Les personnes suivantes ont travaillé au CC durant cette année:

- Josy Stolz, coprésidente, directrice EP
 - Peter Gasser, coprésident, enseignant sec I
 - Francis Baour, enseignant retraité
 - Claudine Bérout, enseignante retraitée
 - Jennifer Carbotti, représentante de l'AR-LD-BE
 - Michèle Knuchel, enseignante sec II (gymnase)
 - Hans Bexkens, enseignant pour élèves HP
 - Emanuele Raho, enseignant sec II (école prof.)
- et avec voix consultative:

- Dominique Eggler, rédactrice SEJB à l'Éducateur
- Simone Froidevaux, secrétaire administrative
- Christophe Latscha, caissier
- Alain Jobé, secrétaire syndical

Le Comité central a invité les membres à venir assister aux séances, encore une fois sans succès en 2017.

La représentativité de tous les degrés est minimale; elle est clairement insuffisante pour l'école enfantine et le primaire. Ce sont pourtant les degrés les plus représentés au niveau des membres!

Claudine Bérout, qui a été nommée secrétaire du SEFB-Retraité, a décidé de ne pas se représenter pour un nouveau mandat.

3.1 Prises de position

(Les prises de position se trouvent sur le site www.sefb.ch, sous «actualité syndicale», puis «prises de position SEFB»)

Cette année, 5 dossiers de la DIP ont été soumis à consultation (voir page suivante):

Modification de la LEO

Motif: révision partielle de la Loi sur l'École obligatoire visant à permettre au canton de



Comité central